# CULTIVER LE SAVOIR

L'agronomie au service de votre exploitation agricole





# Sommaire

01	Rôle d'un agronome
02	Limites au rôle d'un agronome
03	Quoi savoir avant de consulter
04	Quand et pourquoi consulter?
05	Aide financière

# RÔLE D'UN AGRONOME

Un agronome peut vous aider dans différents domaines



### Agroenvironnement

- Évaluation et gestion des impacts environnementaux des activités agricoles.
- Conseils pour minimiser l'empreinte écologique.

### **Pratiques culturales**

- · Optimisation des techniques de culture.
- Sélection des variétés adaptées au sol et au climat local.

### Phytoprotection

- Identification des problèmes de santé des plantes.
- Gestion intégrée des ennemies des cultures.

### Pratiques d'élevage

- Amélioration des méthodes d'élevage.
- Gestion efficace des troupeaux et des pâturages.

### Fertilisation et plan de rotation

- Mise en place de rotations de cultures pour maintenir la santé du sol.
- Développement de plans de fertilisation équilibrés.

### Économie et rentabilité

- Identification des opportunités d'amélioration de la rentabilité.
- Analyse économique des entreprises agricoles.

### Calibration des équipements de ferme

• Vérification et ajustement des équipements agricoles.

L'agronome apporte une expertise précieuse dans ces différents aspects, contribuant ainsi à l'efficacité, la durabilité et la rentabilité de vos activités agricoles.

# LIMITES AU RÔLE D'UN AGRONOME

Bien que l'agronome puisse apporter une expertise précieuse, il est important de reconnaître les domaines où son rôle n'est pas prépondérant. Voici quelques limitations à prendre en compte.

### Fournisseurs de produits ou outils

L'agronome n'est pas responsable de trouver des fournisseurs pour les produits ou outils nécessaires à vos activités agricoles.

### Révision des soumissions des fournisseurs

L'agronome peut donner son avis sur les soumissions fournies par un fournisseur, mais il n'est pas obligé de les réviser en détail.

### Travaux sur le terrain

L'agronome ne réalise pas les travaux à votre place. Lors de ses visites, il évalue la situation, émet des recommandations, mais l'exécution des travaux incombe au propriétaire de la ferme ou à l'exploitant.

### Prise de décisions

L'agronome ne peut pas prendre des décisions à votre place. Il peut fournir des conseils éclairés, mais la décision finale revient au propriétaire de la ferme.

Malgré ces limites, l'agronome reste un partenaire essentiel pour optimiser les pratiques agricoles, améliorer la productivité et garantir la durabilité des activités agricoles. La collaboration efficace entre l'agronome et l'exploitant agricole est cruciale pour tirer le meilleur parti de cette expertise.

# À SAVOIR AVANT DE CONSULTER

Avant de solliciter les services d'un agronome, il est bénéfique de posséder des connaissances de base liées à votre entreprise agricole. Cela permettra une collaboration plus fructueuse et une utilisation optimale des conseils agronomiques.

Voici quelques aspects à considérer :

### Irrigation

- Comprendre les besoins en eau de vos cultures.
- Se familiariser avec les méthodes et les technologies d'irrigation disponibles.

### Culture

- Connaître les spécificités des cultures que vous cultivez.
- Avoir une idée des bonnes pratiques de gestion des cultures.

### Élevage

- Comprendre les besoins de votre bétail.
- Connaître les pratiques d'élevage adaptées à votre situation.

### Plan de rotation

- Avoir une idée des cultures à inclure dans votre rotation.
- Comprendre les avantages d'une rotation bien planifiée.

### Santé des sols

- Connaître les caractéristiques de vos sols.
- Comprendre les indicateurs de santé des sols.

### Fertilisation

- Connaître la base des besoins nutritifs de vos cultures.
- Comprendre les différents types de fertilisants et leurs applications.

### Mise en marché

- Comprendre les tendances du marché pour vos produits.
- Savoir comment positionner vos produits sur le marché.

### Réglementation

- Être au courant des réglementations locales en matière agricole.
- Se renseigner sur les normes environnementales et de sécurité.





# QUAND ET POURQUOI CONSULTER?

### Pourquoi?

### Prévention et résolution de problèmes

L'agronome peut vous aider à anticiper et à résoudre les problèmes liés à vos activités agricoles, en termes de culture, d'élevage, de sols, ou d'autres aspects.

### Quand?

### Prédémarrage

Avant de démarrer votre projet agricole, consulter un agronome peut vous aider à planifier efficacement. Cela inclut la sélection des cultures, l'aménagement des terres, la mise en place de pratiques durables, le plan d'affaire et plus encore.

### **Exploitation**

Tout au long de l'exploitation, l'agronome peut être consulté pour résoudre des problèmes spécifiques, optimiser les rendements, introduire de nouvelles pratiques, ou s'adapter à des changements environnementaux.

### Les besoins de l'agronome

### Accès aux informations

Fournir des détails sur vos pratiques agricoles, les caractéristiques de vos terres, et les défis rencontrés.

### Communication ouverte

Partager vos objectifs ou préoccupations et être ouvert à discuter des recommandations proposées.

### Suivi Régulier

Établir un suivi régulier pour ajuster les stratégies en fonction des résultats et des changements dans votre entreprise.

## AIDE FINANCIÈRE

La plupart des services agronomiques nonliés sont admissibles à des aides financières



# Subventions disponibles, ministère de l'Agriculture, des Pêcherie et de l'Alimentation (MAPAQ):

- Programe Services-conseils
- Programme Prime-Vert
- Initiative ministérielle: Productivité végétale
- Initiative ministérielle: relève agricole et entrepreunariat

Pour accéder aux subventions, l'exploitation doit posséder un Numéro d'identification ministériel (NIM). Il doit en faire la demande au MAPAQ.

Différences entre le NIM aspirant agriculteur et le NIM exploitant agricole:

### NIM aspirant agriculteur

Personne qui démarre un projet d'entreprise agricole avec une perspective claire de rentabilité économique.

Donne accès au soutien des conseillers du MAPAQ et à <u>certains</u> services-conseils subventionnés.

### NIM exploitant agricole

Personne qui génère un revenu agricole brut annuel de 5000 \$ ou plus et qui répond aux critères définis dans le règlement sur l'enregistrement des exploitations agricoles.

Donne accès à l'ensemble des subventions pour des servicesconseils et aux autres programmes offerts par le MAPAQ, en plus de certains avantages financiers tel que le remboursement des taxes foncières.

Pour plus d'information ou trouver un agronome:

Réseau Agriconseils :

agriconseils.qc.ca/

L'Odre des agronomes du Québec : oaq.qc.ca/

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation :

mapaq.gouv.qc.ca/fr/Pages/Accueil.aspx



### CONTACTEZ-NOUS

17380 Rue de la Paix suite 241, Mirabel, QC J7J 1B3

infoclub@profiteausol.ca (579) 477 0344 poste 0



WWW.PROFITEAUSOL.CA